

Demande d'agrément en qualité de garde particulier

Cocher les cases utiles Première demande d'agrément
 Renouvellement de l'agrément

La demande doit être accompagnée des pièces listées du présent imprimé

PARTIE A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

Je soussigné(e) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Domicilié(e) à

Code Postal Ville

Téléphone :

Sollicite l'agrément d'un garde particulier, en ma qualité de (précisez vos fonctions ex : propriétaire des terres, détenteurs de droit de chasse ou de pêche) :

.....
.....

Sollicite l'agrément en qualité de :

- garde chasse particulier
- garde pêche particulier
- garde particulier

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Code Postal Ville

Téléphone :

Pour assurer la surveillance des biens suivants (*précisez la nature et la localisation des biens concernés*)

Nature des biens :

Localisation des biens :

Dans l'hypothèse où la surveillance des biens susvisés était assurée précédemment par un autre garde particulier, veuillez préciser son identité ci-dessous et renvoyer l'agrément préfectoral qui lui avait été délivré à cet effet :

Fait à le

Signature de l'employeur

PARTIE A REMPLIR PAR LE GARDE

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur
(nom, prénom)

- n'avoir jamais exercé les fonctions de garde dans le passé
- avoir exercé les fonctions de garde dans le passé. *Dans cette hypothèse, joindre une copie du précédent agrément en qualité de garde*

Fait à le.....

Signature du garde

Liste des pièces à fournir

En cas de première demande :

- le présent imprimé dûment renseigné par l'employeur et le garde
- 2 photos d'identité du garde
- une copie d'une pièce d'identité Française recto – verso du garde
- un justificatif de domicile du garde
- pour les gardes chasse et gardes pêche :
 - si l'employeur est le propriétaire des parcelles surveillées : la copie de l'acte de propriété de ces parcelles
 - si l'employeur est détenteur de droits de chasse ou de pêche : la copie des justificatifs de droits de chasse ou de pêche sur les parcelles surveillées

S'il s'agit d'un renouvellement :

- le présent imprimé
- un justificatif de domicile du garde
- la carte professionnelle du garde délivrée lors de la première demande
- une copie du précédent agrément préfectoral
- pour les gardes chasse et gardes pêche :
 - si l'employeur est détenteur de droits de chasse ou de pêche : la copie des justificatifs en vigueur de droits de chasse ou de pêche sur les parcelles surveillées